

Maîtrise sur mesure (M.Sc.) - 2160

CRÉDITS :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADE, DIPLÔME OU ATTESTATION :

Maître ès sciences (M.Sc.)

OBJECTIFS :

De par la nature du programme, les objectifs spécifiques sont propres à chaque programme sur mesure et définis par la personne étudiante avec la direction de recherche lors du dépôt de la demande d'admission.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	TP	✓	✓	✓			
Campus de Lévis	TC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	TP	✓	✓	✓			

TC : Temps complet

TP : Temps partiel

Notes sur l'admission

La date limite pour déposer votre demande d'admission dans ce programme d'études est le 15 avril pour l'automne, le 15 octobre pour l'hiver et le 28 février pour l'été. L'admission ne sera plus permise dans ce programme d'études après ces dates limites.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires au Québec

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra transmettre une attestation de réussite à un test de français accepté par l'Université et répondant au seuil de réussite exigé pour que sa demande d'admission puisse être analysée. Si la demande d'admission est validée, il devra alors se soumettre à un examen institutionnel de français lors de son arrivée à l'UQAR, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre d'admission.

Base expérience

Pour être admis dans un programme de maîtrise sur mesure, les candidats doivent posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra transmettre une attestation de réussite à un test de français accepté par l'Université et répondant au seuil de réussite exigé pour que sa demande d'admission puisse être analysée. Si la demande d'admission est validée, il devra alors se soumettre à un examen institutionnel de français lors de son arrivée à l'UQAR, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre d'admission.

PLAN DE FORMATION :

La candidate ou le candidat à un programme sur mesure doit, à l'aide de sa directrice ou de son directeur de recherche, déterminer son sujet de recherche de même que son plan de formation. Celui-ci est formé de cours (méthodologie de la recherche, lectures dirigées, séminaires, etc.) et d'activités de recherche (projet de recherche, mémoire) déjà existants à l'UQAR. Les programmes sur mesure sont

rattachés au comité de programmes responsable de l'activité «mémoire» prévue au plan de formation.

Cours à suivre

